

Décision de retrait du permis de commerce parallèle d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2025/910 du 20 mai 2025, portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active flufénacet,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique **HM DIFLU 2***

de la société *HMWC SAS*

numéro de dossier *n°2025-1423*

Considérant le retrait de l'approbation de la substance active flufénacet par le règlement d'exécution (UE) 2025/910 du 20 mai 2025,

Considérant le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit de référence FOSBURI (AMM n° 2080145),

Considérant en conséquence que les exigences visées à l'article 52 du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 ne sont plus respectées,

Le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique désigné ci-après est retiré en France, à compter du 10 décembre 2025, dans les conditions précisées dans la présente décision.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses
AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales sur le produit		
Nom du produit	HM DIFLU 2	
Type de produit	Permis de commerce parallèle	
Titulaire	HMWC SAS 8 Impasse du Vallon 10150 Montsuzain France	
Formulation	Suspension concentrée (SC)	
Contenant	200 g/L - diflufénican 400 g/L - flufénacet	
Produit de référence	Nom commercial	FOSBURI
	N° AMM	2080145
Numéro d'intrant	349-2020.01	
Numéro de permis	2200895	
Fonction	Herbicide	
Gamme d'usage	Professionnel	

Conditions générales de retrait	
Date de retrait	10/12/2025
Date limite pour la vente et la distribution	10/06/2026
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	10/12/2026

A Maisons-Alfort, le 28/08/2025

Pour le directeur général et par délégation
La directrice adjointe des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Frédérique Touffet

1B855C32081749B...